

## Gestion responsable de l'eau et développement durable Châteauguay installera des compteurs de débit dans certains immeubles témoins

**Châteauguay, le 24 octobre 2023** – Afin de toujours adopter les meilleures pratiques écoresponsables de la gestion de l'eau, Châteauguay installera des compteurs de débit dans des résidences témoins réparties stratégiquement sur son territoire afin de bonifier la collecte d'information concernant la consommation de l'eau potable.

Châteauguay a en effet été sélectionnée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) comme ville de référence afin de colliger des données et informations précises sur les habitudes de consommation et l'état des infrastructures de production d'eau potable et du réseau d'aqueduc.

« Cette démarche respecte la volonté de la population de Châteauguay privilégiant un développement durable et harmonieux de notre ville ainsi que l'efficacité énergétique, au bénéfice des générations actuelles et futures », explique le maire de Châteauguay, Éric Allard. Ces mesures sont conformes aux objectifs du Plan stratégique 2023-2027.

Dans ce contexte, la Ville de Châteauguay œuvre en étroite collaboration avec le MAMH afin d'assurer une gestion durable de ses infrastructures en conformité avec la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025*.

L'ajout des compteurs de débit est sans frais pour les propriétaires qui seront avisés de leur sélection par la Ville. Moins de 400 compteurs d'eau témoins répartis à travers les 20 000 résidences du territoire permettront à Châteauguay d'obtenir un portrait général des profils consommation de ses 50 000 citoyennes et citoyens.

L'ajout de ces compteurs témoins dans les quartiers existants permet de plus à la Ville de bénéficier des programmes d'aide financière du Gouvernement pour la réalisation de projets d'économie d'eau potable ou de réduction des fuites sur son réseau d'aqueduc.

Cette mesure s'ajoute aux modifications réglementaires, adoptées plus tôt cette année, intégrant l'installation de compteur d'eau à toute nouvelle construction ou demande de permis de rénovations majeures.

### Un rôle régional majeur

Châteauguay joue un rôle régional majeur dans la distribution de l'eau potable. L'obtention de données fiables et précises contribuera à mieux définir le partage des coûts réels de production et de distribution de l'eau potable avec les municipalités voisines, membres de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de la Châteauguay (RIAVC), soit Mercier, Saint-Martine, Saint-Isidore et Saint-Urbain-Premier, en plus de la municipalité de Léry.

« Ce partage doit être juste et équitable. Chaque contribuable doit payer le prix réel de chaque goutte d'eau produite. Peu importe qu'elle soit consommée à Châteauguay ou dans les autres villes », insiste le maire Éric Allard.

La Ville de Châteauguay a l'obligation, imposée par une Loi spéciale, de desservir en eau potable ces municipalités à cause de la contamination pétrochimique des anciennes lagunes de Mercier il y a plus de 50 ans. Cette contamination avait été autorisée par le Gouvernement. Depuis, les eaux souterraines de ces territoires sont impropres à la consommation.